

20^e anniversaire de la disparition d'André Berthier

Retour sur la recherche qui le conduisit dans le Jura

Françoise Dubois

Le 12 décembre 2000 décédait André Berthier, grand érudit, passionné par la recherche historique et l'étude d'éléments tant paléographiques qu'archéologiques. Son nom est surtout lié aujourd'hui à sa découverte de la possible localisation d'Alésia dans le Jura à Chaux-des-Crotenay. Cependant ce savant avait déjà à son actif de remarquables travaux archéologiques en Afrique du Nord. L'ouvrage de Claire Berthier et Daniel Coulon, « André Berthier, un homme, une oeuvre »¹, paru en 2012 à l'occasion du cinquantenaire de la découverte du site jurassien, retrace sa vie familiale et les points d'ancrage de ses recherches. Mais on ne pouvait laisser passer le 20^e anniversaire de la mort d'André Berthier sans célébrer une nouvelle fois sa mémoire et rappeler succinctement ce que fut son « épopée jurassienne ». La rétrospective qui suit s'attache à mettre en lumière quelques temps forts d'une vie intense, à préciser à travers les propos de Berthier, de ses proches et amis, mais aussi de ses détracteurs, ce que furent sa démarche, son esprit, ses convictions et ses doutes en s'appuyant sur des documents d'archives authentiques aujourd'hui disponibles sur le Portail des Archives André Berthier².

L'origine d'une recherche passionnée de la vérité

Paul Claudel, plus sensible à la renommée du héros qu'à la douceur du paysage de la plaine des Laumes, s'était interrogé en ces termes sur le commandement de Vercingétorix :

Si le récit de César est exact, il faut que l'armée gauloise, pour s'y laisser enfermer, ait eu à sa tête un homme d'une stupidité phénoménale.

André Berthier, partageant très tôt ce point de vue, avait toujours été persuadé que le site d'Alise-Sainte-Reine ne pouvait avoir accueilli Alésia. Ses nombreux voyages de Constantine à Paris, qui l'amenaient à traverser chaque été la Côte d'Or et observer de loin « la petite butte » au pied de la gare SNCF Les Laumes-Alésia, ne pouvaient que renforcer ses doutes. La parution, en 1958, de l'ouvrage *Alésia et les ruses de César*³ de Jérôme Carcopino, son ancien maître à qui il vouait une grande admiration, laissa, un temps, espérer à André Berthier qu'il y trouverait enfin la solution au long débat sur la localisation du siège d'Alésia. Mais il n'en fut rien.

Le dossier vient d'être plaidé par un prince de la science et il n'est pas plus convaincant !

... se révolta Berthier⁴.

Un siècle plus tôt, en 1857, la publication de *L'Alésia de César rendue à la Franche-Comté* de Jules Quicherat⁵, que Berthier eut l'occasion de lire, semblait défendre une cause comtoise plus solide. Sans adhérer pour autant à l'hypothèse Alaise, dans le Doubs, l'idée d'une Alésia comtoise offrait une alternative plausible à celle d'Alise en Bourgogne. Cette pensée l'entraîna dans une profonde réflexion :

Et si par hasard Alésia n'était ni à Alise ni à Alaise ? Aussi, quand les événements d'Algérie, si douloureux, vinrent m'accabler et me firent éprouver le besoin d'une diversion, je ne sais quel démon me poussa à préférer, au bridge ou aux échecs, le jeu de déchiffrer l'énigme d'Alésia⁴.

Tout reprendre à zéro et s'inspirer de la technique policière du portrait-robot

André Berthier envisage alors de reprendre l'affaire à zéro et de considérer Alésia comme « perdue ». Il en vient à l'idée d'imiter l'action des policiers pour identifier des inconnus :

C'est donc à Constantine, dans le laboratoire du Musée Gustave-Mercier, que j'entrepris mon enquête sur l'emplacement d'Alésia. Ayant choisi la méthode du portrait-robot⁶, je devais agir comme un policier... quand il recherche un inconnu dont il n'a qu'un simple signalement⁴.

Berthier relit avec une grande attention les vingt chapitres consacrés à Alésia dans la *Guerre des Gaules* ainsi que de nombreux textes d'auteurs antiques contemporains ou ultérieurs à César et dresse la liste de quarante composantes tactiques, topographiques et stratégiques qui caractérisent le site d'Alésia selon César. Puis, avec son jeune collaborateur et dessinateur Alain Daunic, ils élaborent l'esquisse d'un plan :

Un simple dessin aux mesures précises et avec deux axes d'orientation possibles : un éperon triangulaire enclavé dans une ceinture de collines avec deux fleuves, une plaine, une montagne au nord. C'est le portrait-robot⁴.



1 *André Berthier, un homme, une oeuvre*, Cl. Berthier et D. Coulon, Chaux-des-Crotenay, ArchéoJuraSites, 2012

2 Portail des Archives d'André Berthier, ArchéoJuraSites, <http://berthier.archeojurasites.org>. Les références aux archives du Portail sont données par la suite avec la cote simplifiée [nnnnn].

3 *Alésia et les ruses de César*, J. Carcopino, Flammarion, 1958

4 *Alésia*, A. Berthier et A. Wartelle, Nouvelles Éditions Latines, Clermont-Ferrand, 1990

5 *L'Alésia de César rendue à la Franche-Comté*. Réfutation de tous les mémoires pour Alise, J. Quicherat, Paris, Hachette, 1857

6 La technique du portrait-robot a été inventée par Roger Dambron et brevetée par lui en 1952 à très vite utilisée avec succès par la police.

C'est sur la base de cette esquisse que la recherche sur carte est entreprise à Constantine. J'avais confectionné avec les cartes au 1 / 50 000^e en couleurs un vaste panneau mesurant 5 m de côté. Je n'avais d'yeux que pour voir si, dans le moutonnement des collines, comme dans une foule, surgirait une certaine configuration topographique, le « visage ». Peu m'importait l'endroit où il pourrait se découvrir. Il n'y avait dans ma démarche absolument aucun a priori, puisque ce n'était qu'un jeu. Je revois encore la feuille « Champagnole », où, à ma plus grande surprise et après avoir eu bien des déceptions, [...] je reconnus, se détachant de façon saisissante sur la carte, le triangle naturellement fortifié de Chaux-des-Crotenay. Le « visage » attendu apparaissait soudain⁴. Euréka ! Les enfants, descendez, j'ai quelque chose à vous montrer ! s'est-il écrié (paroles rapportées par Suzette Berthier, son épouse)¹.



Le grand éperon barré de Chaux-des-Crotenay sortait de son incognito.

Communication de la découverte et déjà des réactions hostiles

Le 13 juin 1963, André Berthier, membre correspondant de l'Institut de France, dépose, à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, un pli cacheté contenant une communication d'une quarantaine de pages intitulée *À la recherche d'Alésia* dans laquelle il expose le fruit de sa réflexion et sa méthode de recherche. Il reçoit un accusé de réception avec la traditionnelle mention pour ce genre de dépôt :

Ce pli ne sera ouvert que sur la demande écrite de son dépositaire ou après son décès par le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [00047].

Le contenu intégral de la déclaration de sa découverte est reproduit dans l'ouvrage *André Berthier, un homme, une oeuvre* [pp. 49-70]. Ce dépôt confère à Berthier le statut d'inventeur de la localisation d'Alésia à Chaux-des-Crotenay.



André Berthier s'étant ouvert de son travail auprès de quelques proches et auprès de plusieurs relations dans le milieu de l'archéologie, l'opposition à cette hypothèse ne tarde pas à se manifester :

L'hostilité surgit au sein de l'Université. Ou plus exactement dans le clan universitaire qui n'admettait pas qu'on pût revenir sur une question considérée comme définitivement classée. Les disciples de Camille Jullian et de Jérôme Carcopino se déchaînèrent : « Vous n'avez pas le droit, me dit l'un d'eux, vous avez contre vous l'Institut et la Sorbonne »⁴.

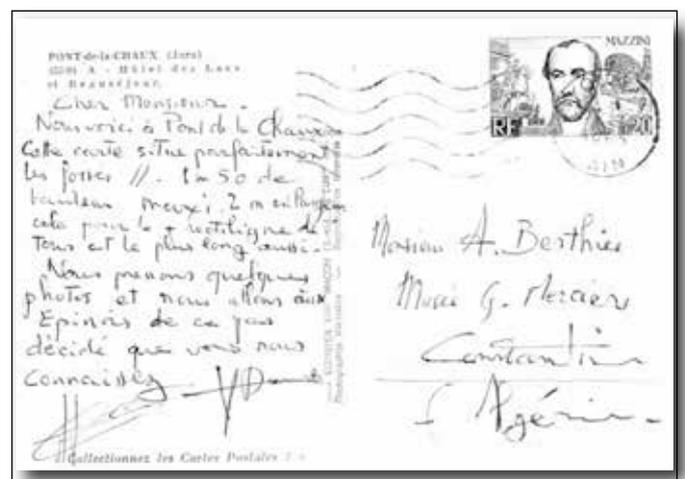
L'autorité archéologique réagit aussi très vite, entamant ainsi une longue querelle avec André Berthier. La circonscription archéologique de Franche-Comté, dirigée par Lucien Lerat, met André Berthier en garde contre...

l'inanité de notre entreprise : il n'y avait rien à chercher puisqu'il n'y avait rien à trouver. C'était le désert archéologique qui nous était promis. [...] La conduite de la recherche sur le terrain a donc été entreprise conformément aux impératifs du portrait-robot. Ce n'est pas en nous promenant ou en prospectant au hasard que nous avons fait des découvertes, mais c'est en allant directement vers les points prédéterminés en fonction des renseignements donnés par les auteurs anciens et surtout par César⁴.

Premiers repérages sur le terrain par Alain Daunic en juillet 1963



Le dessinateur de Berthier, Alain Daunic, mandaté par son patron, met à profit son séjour à Divonne dans l'Ain, en juillet 1963, pour entreprendre quelques reconnaissances de terrain sur la zone de Chaux-des-Crotenay. Il repère notamment les fossés parallèles visibles à Pont-de-la-Chaux.



Il mène d'autres investigations sur le bord sud des Grands Épinois, dans la zone du Cernoir au pied ouest du Rachet ainsi que dans la zone entre Côte Malvaux (positions romaines présumées) et Rachet (positions gauloises présumées). Il explore aussi la plaine de Syam, découvrant des plates-formes bien marquées pouvant être *d'usage militaire*. Ces premiers pas vers la résolution de l'énigme Alésia créent des liens de confiance entre les deux hommes. Près de 28 ans plus tard, en avril 1991, Alain Daunic, découvrant un article sur Alésia dans *La Vie Catholique*, reprendra contact avec son « premier patron » en ces termes : [03987]

À vous tous les habitants du haut-plateau, les Berthier du Koudiat et particulièrement « à mon premier patron » autrement dit en pisteur de l'histoire, à André le cavalier solitaire, mon émotion profonde de redécouvrir, au détour des pages de la Vie Catholique, cet article... alors que deux jours avant j'avais évoqué avec une famille d'éditeurs grenoblois... la recherche d'Alésia qui m'avait conduit sur les lieux accidentés du bois de Cornu avec une 4 CV de location... mon émotion face aux étranges détours de l'histoire et à ses raccourcis... Je serais heureux que l'on se revoie, Inch Allah ... ! Avec toute mon amitié profonde. Alain Daunic.

Sur la base de ces premières reconnaissances de terrain faites par Alain Daunic, Berthier décide de venir lui-même à plusieurs reprises dans le Jura en septembre-octobre 1963.

Travail en équipe, confrontation et partage d'opinions

Berthier va rapidement rechercher avis et conseils auprès de ses amis et de plusieurs relations devenant de proches collaborateurs dans l'aventure jurassienne, Jean Pernot, Maurice Sergent, Élisabeth Houriez, Albert Girard, général Clément Blanc, Antoinette Brenet, docteur Jean Mazuez, René Potier, Bernard Édeine (archéologue originaire de Caen), abbé André Wartelle...

Trois personnalités amies joueront un rôle déterminant auprès d'André Berthier dans les toutes premières années de l'aventure. Jean Pernot, Maurice Sergent et le général Clément Blanc constitueront dès 1963 le « bastion avancé » de défense de la thèse Berthier.

Jean Pernot, ingénieur agronome, puis juriste et avocat au Barreau de Perpignan, ami de longue date et associé de près à la réflexion initiale d'André Berthier dès 1963, le conseillera notamment sur les mesures à prendre pour préserver ses droits sur sa découverte et lui apportera son soutien dans la communication et le « relationnel » avec divers acteurs ou protagonistes. Il fut aussi au début membre des équipes de fouilleurs à Chaux-des-Crotenay.

- De Jean Pernot à André Berthier, le 15 avril 1964

*Mon cher Berthier,
[...] J'ai lu avec plaisir votre note sur « la description du site d'Alésia ». Elle me semble en tous points parfaite et digne de figurer dans la communication à l'Académie que je souhaite très prochaine. [...] J'adresse votre note au Général Blanc, qui, en l'état actuel des choses, me paraît le mieux placé pour avoir une opinion... militaire, s'agissant de stratégie. Je pense qu'il vous répondra directement. [04290].*

Maurice Sergent, Inspecteur des Finances, directeur financier d'Alsthom (en 1969), ami proche également, interviendra activement auprès de personnalités diverses pour trouver des solutions à des problèmes financiers, logistiques ou politiques. Il sera également souvent consulté par André Berthier sur des textes à publier.

- De Maurice Sergent à André Berthier, le 29 février 1968

*Mon cher ami,
Votre dernière lettre m'a fait un grand plaisir et je vous remercie du plan de la porte nord du camp des Granges d'Aufferin. C'est un document très parlant ; le défilé apparaît tout à fait extraordinaire surtout grâce aux cotes qui sont relevées (+3 m, +2,5 m). Nous tenons là, avec le grand mur nord-sud du flanc ouest, tout un ensemble de fortifications en élévation au-dessus du sol. C'est très important. M. Lerat ne pourra plus en contester le caractère "construit de main d'homme". Il sera d'ailleurs bon qu'un autre relevé soit établi pour faire apparaître l'emplacement de cette porte par rapport à l'ensemble du camp. Ceci pourra se faire sans doute à l'occasion de notre prochaine campagne : liaison entre la porte et le mur nord-sud, fouilles en avant de la porte. [...] [01908].*

Pour Berthier, la problématique Alésia recouvrait essentiellement une dimension militaire ce qui l'amena à rechercher l'appui et le soutien d'amis et relations militaires, tout particulièrement auprès du général Clément Blanc, chez qui des réunions se tenaient régulièrement pour clarifier, entre autres, les diverses opinions concernant les itinéraires et marches des armées romaine et gauloise.

Le général Blanc publie, en avril 1965, dans le *Bulletin de l'Association Nationale des Officiers en Retraite*, le tout premier article sur la découverte d'André Berthier dans lequel il démontre que...

Alésia doit être un oppidum assez vaste pour abriter 100 000 guerriers et doit, en outre, être situé de telle façon que l'oppidum constitue un barrage efficace empêchant la retraite de 10 légions romaines. Pour lui, ces conditions sont remplies par l'oppidum de Chaux-des-Crotenay, très bien placé sur l'itinéraire de retraite de César de Langres à Genève [00015].

Le général Blanc reviendra régulièrement à Chaux-des-Crotenay pour suivre l'évolution des travaux d'André Berthier.

André Berthier sollicitera également le général de corps d'armée, Henri Martin, passionné d'archéologie et d'histoire ancienne.

- D'André Berthier au général Martin, le 8 décembre 1971

[...] Notre collaborateur Girard, un ancien Constantinois, qui nous a toujours accompagnés sur le site depuis le début de nos investigations, a tenté un croquis perspectif des fortifications de César. Naturellement il ne peut s'agir ici que d'une hypothèse de travail, mais cet essai permet de mieux prendre conscience de l'assiette des fortifications et de la possibilité qu'a eue César de bloquer notre oppidum triangulaire. En particulier on s'aperçoit que le bouclage de la plaine face à l'oppidum a pu être réalisé dans des conditions de puissance qui font comprendre

l'échec des Gaulois dans leurs assauts et leurs tentatives de passer par les praerupta. Je vous joins deux croquis ; ils ne doivent pas être considérés comme un travail scientifique, mais je serais heureux d'avoir votre opinion de chef militaire sur cette question de fortifications.[...] [01099].

Des soutiens utiles et réconfortants

Les proches et amis d'André Berthier, militaires ou politiques sont nombreux à l'entourer, à s'intéresser à ses travaux, à l'encourager tout en apportant leur expertise. Les témoignages sont particulièrement nombreux.

- De Henri Hierche [helléniste, conseiller culturel d'Edgar Faure, à André Berthier, le 14 janvier 1970

*Cher professeur et ami,
[...] J'apprends avec beaucoup de plaisir que vous allez avoir enfin une autorisation de fouilles pour l'été prochain et disposez de 40 jeunes archéologues pour entreprendre un travail sérieux qui devrait rapidement confirmer les nombreuses coïncidences que vous avez relevées entre le détail des lieux et le texte de César. Je serais heureux de vous voir lors de votre passage en février... [02260].*

- De Maurice Sergent à André Berthier, le 13 janvier 1966

*Mon cher ami,
J'ai bien reçu votre lettre et Jean Pernot m'a communiqué votre rapport sur les fouilles de ces deux dernières années ainsi que le relevé des Ponts-et-Chaussées. Laissez-moi vous dire tout de suite que je trouve votre exposé excellent, bien que je sois surpris que vous ayez jugé bon de ne pas mentionner une seule fois le nom de la bataille dont il s'agit. Votre papier est très objectif, il présente les observations faites sans les solliciter et se borne à signaler au lecteur, sans les lui imposer, les conclusions qui peuvent se dégager de leur interprétation. Je crois qu'en ce domaine, à ce stade et étant donné les circonstances, c'est certainement la bonne méthode. [01865].*

- Du général d'Armée Clément Blanc à André Berthier, le 5 décembre 1979

*Mon cher Monsieur Berthier,
Je reçois votre lettre du 1er décembre au sujet de la mise au point de votre note sur les derniers travaux effectués sur le terrain l'été dernier. Je vous suis reconnaissant de bien vouloir me la communiquer le moment venu. Vous savez combien je suis attaché à votre longue et patiente entreprise à la recherche de la vérité historique ! [...] [04192].*

- Du général d'armée Clément Blanc à André Berthier, été 1981

*Mon cher Monsieur Berthier,
Et tout d'abord mon salut et mes félicitations à toute l'équipe. Vous allez pas à pas, à la belle saison, mais vous progressez de façon continue. Vous ne faites jamais de pas en arrière. La vérité éclatera un jour, et ce jour n'est plus maintenant éloigné. [...] Bravo à toute l'équipe, avec mes sentiments très sympathiquement dévoués ... et fraternels. [03259].*

Les autorités locales ne ménagèrent pas davantage leur soutien : les préfets du Jura, le Conseil général et leurs présidents Edgar Faure et Pierre Brantus. Les lettres de ces autorités à Berthier sont nombreuses, comme par exemple celle du Secrétaire général de la Préfecture du Jura, Pierre Gendrot :

- De Pierre Gendrot à André Berthier, le 25 avril 1966

*Mon cher Ami,
[...] J'espère bien moi aussi vous revoir cet été. Je suis sûr que, malgré l'opposition ridicule du doyen Lerat, votre thèse triomphera un jour. De toutes façons sachez bien que personnellement je m'efforcerai de vous aider dans vos recherches au maximum de mes possibilités. N'hésitez pas, le cas échéant, à faire appel à moi, mon concours vous est à l'avance acquis [...]. [04359].*

Demandes d'autorisation et kyrielle de refus, "des buissons pleins d'épines"

De 1964 à 1993 se déroulèrent donc chaque été des campagnes de fouille, de sondages ou simplement de reconnaissances de terrain selon les réponses obtenues aux demandes d'autorisation de fouille ou de sondages : un véritable parcours du combattant. La première demande fut adressée au ministre de la Culture, André Malraux en 1964. L'autorisation fut accordée mais libellée, pour de subtiles raisons, au nom d'André Chamson, directeur général des Archives de France (le supérieur hiérarchique d'André Berthier).



- De Guy Dubosc, inspecteur général des Archives à André Berthier, le 13 février 1964 :

*Mon cher Confrère,
Notre directeur général qui a vu le ministre m'a chargé de vous dire que celui-ci était d'accord pour que l'on entreprenne quelques fouilles là où vous le souhaitez. M. Malraux a chargé M. Chamson de s'occuper personnellement de cette affaire. Notre directeur a donc vu le chef du nouveau bureau des fouilles, M. Chabert et lui a demandé de réserver quelques crédits pour cette entreprise. Il a prié M. Chabert de garder le secret. [...] [01811]*

En 1970, une nouvelle autorisation sera accordée par le ministre Édmond Michelet mais sous contrôle d'une « Commission scientifique ». En 1971, le ministre Jacques Duhamel accorde de nouveau une autorisation de fouille, qui sera refusée par le CSRA (Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique) sous la pression de Lucien Lerat (directeur de la circonscription de Besançon) puis finalement maintenue. On peut imaginer l'angoisse et la pression supportées par André Berthier et ses proches dans cette alternance de nouvelles positives et de contredires. Enfin en 1972, Jean-Pierre Millotte, nouveau directeur des Antiquités historiques de Franche-Comté — succédant à Lucien Lerat, qui a finalement démissionné — transmet à Berthier une nouvelle autorisation de fouille (qui sera la dernière !) avec cependant surveillance des travaux par la gendarmerie. Pour plus de détails sur les autorisations de fouille et sondages, on pourra utilement se reporter au document de Suzette et Claire Berthier *Un site sorti de l'incognito*⁷ et à l'article de Jacques Dubois dans le *Bulletin ArchéoJuraSites* de 2015⁸.

Mais à part ces quelques rares réponses favorables se sont succédé de multiples réponses négatives et malveillantes, aux motifs surprenants, suscitées dès les tout premiers mois par Lucien Lerat, directeur de la circonscription archéologique de Franche-Comté et doyen de la faculté de Besançon, qui avait lui-même un programme de recherche en cours sur les fibules d'Alise-Sainte-Reine et sur le site archéologique gallo-romain d'Antre (Jura). Son positionnement manqua totalement de neutralité. Donnons en ci-après quelques symptomatiques témoignages.

- Dès 1964, après une courte visite sur le site (32 minutes), Lucien Lerat avoue :

Je ne connaissais ni le site ni la question. Mais il avait auparavant écrit à André Berthier : Vos sondages, s'ils ne sont pas purement négatifs, ne peuvent guère intéresser que la préhistoire.

- En 1966, le premier refus est à replacer dans le contexte :

le grand projet actuel du CSRA est de commémorer solennellement le centenaire des fouilles de Napoléon III : Alésia est pour eux, plus que jamais, à Alise-Ste-Reine.

... écrit à André Berthier le 23 avril 1966, Louis-Philippe May⁹

Le CSRA argumentera son refus ainsi :

Le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique a estimé que l'intérêt scientifique des recherches n'était pas suffisant pour justifier leur poursuite.

- En 1967, Yves Jeannin, conservateur et assistant de Lucien Lerat à la circonscription de Besançon, signale que l'hypothèse de M. Berthier peut menacer les crédits alloués à d'autres chantiers. Il avoue ne connaître le site de Syam que par des coupures de journaux mais affirme qu'à Syam

on ne trouve aucune trace de travail humain [...] et que le mur militaire de la Grange d'Aufferin n'est qu'une moraine ou le résultat d'une reprise d'érosion dans les alluvions fluvioglaciales en place. [02764]

- En 1969, le CSRA refusera l'autorisation :

l'intérêt scientifique du site n'ayant pas été démontré. [01095].

- Le 12 avril 1973, Yves Jeannin adresse à Berthier une nouvelle lettre de refus, au motif que...

Le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique a estimé que le rapport présenté à la suite de la dernière campagne de fouille n'a pas apporté d'éléments nouveaux justifiant la poursuite de ces recherches. [02297]

- André Berthier proteste et adresse un courrier au nouveau ministre des Affaires culturelles, Maurice Druon :

[...] La Commission Supérieure, qui se veut toute puissante et infaillible, nous a toujours refusé l'autorisation de vérifier notre hypothèse sous le prétexte « qu'il est scandaleux de rechercher Alésia », c'est-à-dire de suspecter le site d'Alise. [...] Tout se passe comme si ces Messieurs redoutaient que nos recherches n'aboutissent à une découverte qui pourrait prochainement être décisive et qui mettrait en cause leur autorité. Nous voudrions espérer que l'attitude négative et anti-scientifique de personnages que nos travaux irritent alors qu'ils devraient les intéresser, n'arrêtera pas intempestivement les efforts que nous faisons avec nos propres deniers pour faire resurgir l'oppidum séquanais d'Alésia et réhabiliter la mémoire du grand chef de guerre et du fameux résistant que fut Vercingétorix et que la thèse d'Alise rabaisse au rang de fou ou de traître. [01884]

- Le 16 avril 1974, Jean-Paul Morel (nouveau directeur des Antiquités Historiques de Franche-Comté) informe Berthier, que malgré l'avis favorable qu'il a transmis, le ministère des Affaires Culturelles a refusé la demande sous le motif :

Les découvertes effectuées sur ce site ne présentent pas un intérêt scientifique suffisant pour justifier la reprise des recherches. [01020]

- En 1975, alors que le CSRA avait émis, comme à l'habitude, un refus d'autorisation de fouille, le directeur Morel décide d'accorder une autorisation de sondages, au ni-

7 *Un site sorti de l'incognito*. Recherches archéologiques, A.L.É.S.I.A., 2001, 15 p. [01353]

8 Les campagnes annuelles d'André Berthier à la recherche d'Alésia, J. Dubois, *Bulletin ArchéoJuraSites*, n°9, 2015, pp. 24-29

9 Archiviste-paléographe, inspecteur Général des Monuments Historiques et à ce titre membre du CSRA [01859].

veau régional, mais reçoit l'ordre, le 7 août d'interrompre les sondages qui venaient de débuter depuis une semaine.

- En 1979, une nouvelle notification de refus est accompagnée du motif :

Ajournée – Sans motivation.

Pour Michel Chavetnoir, conseiller général du Jura, il y a manifestement « court-circuitage » quelque part : il se dit prêt à résoudre le problème. Il demande à Berthier de lui présenter le document de refus de fouille justifié par le fait que :

le site de Chaux-des-Crotenay est archéologiquement vide. [01924].

- En 1980, le CSRA donnera comme argument :

les compétences du demandeur ne ressortent pas du dossier. [01596].

On peut trouver sur le **Portail des Archives Berthier** de nombreux autres témoignages de cette volonté systématique d'empêcher André Berthier de travailler sur le site de Chaux-des-Crotenay.

L'organisation pratique des campagnes estivales

En dépit de cette succession d'embûches, de rivalités et de coups bas, André Berthier ne se décourage pas et chaque année, il programme une nouvelle campagne estivale. L'organisation nécessite de nombreux préparatifs et démarches. André Berthier, en exercice à Constantine, ne se rendant à Chaux-des-Crotenay qu'en période de vacances, doit donc compter sur le concours de ses amis et collaborateurs résidant en métropole (puis en France après 1968) : Elisabeth Houriez, René Potier, Albert Girard. Cela génère une correspondance abondante que la famille Berthier a conservée quasi intégralement et qu'elle a confiée à ArchéoJuraSites ; ce qui permet à tout lecteur de ces archives épistolaires de bien comprendre les péripéties et vicissitudes auxquelles André Berthier dut faire face pour poursuivre ses recherches.

- L'hébergement de la famille Berthier : il s'est effectué, les premières années, à l'Hôtel des Lacs à Pont-de-la-Chaux puis au château de Syam.

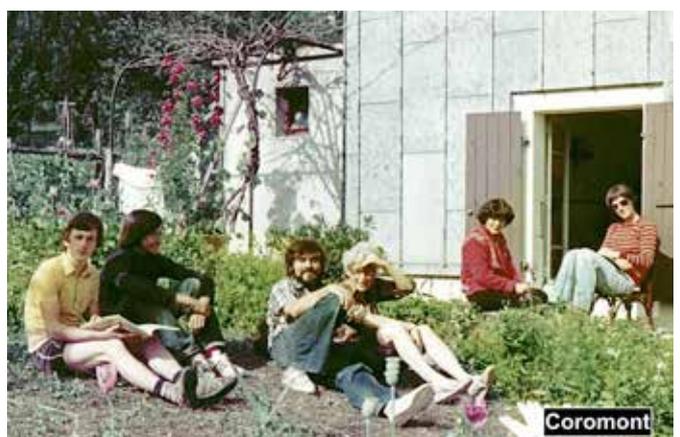
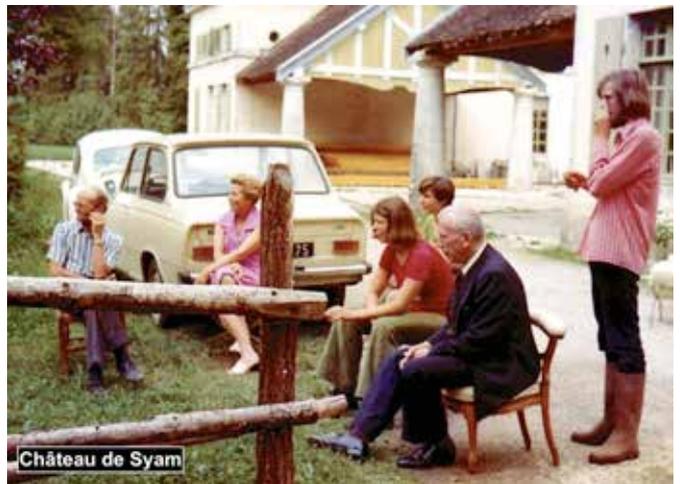
De A. Berthier à Mme Fernique, propriétaire du château de Syam, le 3 mai 1973

[...] Comme tous les ans à pareille date nous préparons notre campagne alsésienne de l'été et je me permets de vous demander s'il vous sera possible, comme les années précédentes, de nous loger. Vous savez combien nous est précieuse l'hospitalité que vous nous avez accordée les années passées et combien elle a favorisé nos travaux. Les dates prévues pour notre campagne couvrent la période du 15 juillet au 15 août. [...] [02327].

Les Berthier se logèrent par la suite à « Coromont », une petite maison au centre du village de Chaux-des-Crotenay (on laissera les lecteurs s'interroger sur la dénomination du PC familial des fouilles).

- Recrutement des fouilleurs : pendant plusieurs années, André Berthier mobilisera de jeunes chercheurs en archéologie de l'École de fouilles du Mont-Joly de Caen avec leur professeur archéologue Bernard Édeine, ainsi que des élèves de la Maison de la Légion d'Honneur et des jeunes de l'Association Étude et Chantier en provenance de divers pays d'Europe, sans oublier des scouts et, en 1965, une quinzaine de tirailleurs marocains du 27^e RI du Fort des Rousses. En 1973, André Berthier s'adresse au service de géologie de Paris-Jussieu pour recruter des étudiants en géologie.
- D'André Berthier au professeur Bellair (service de géologie de Paris-Jussieu), le 4 juin 1973

[...] Depuis plusieurs années déjà, je poursuis une recherche dont le résultat m'a incité à proposer un nouveau site pour la bataille d'Alésia. [...] Nous avons ainsi pu exécuter une série de sondages, en disposant malheureusement de trop peu de temps et de trop peu de moyens. Le dossier qui a été constitué n'est pas sans importance, mais les parties positives ont besoin d'être contrôlées et renforcées par de nouvelles observations. [...] Nous allons entreprendre une campagne d'été qui se déroulera du 15 juillet au 15 août et nous aurons le plus grand besoin d'expertises géologiques. Dans ces conditions, accepteriez-vous de nous prêter assistance en nous désignant des étudiants susceptibles d'être intéressés par notre recherche et qui seraient volontaires pour venir passer quelques jours sur le site durant la période des travaux ? [...] [02325].



- Hébergement des équipes de fouilleurs : il se faisait sous tente mais pour les repas, André Berthier obtiendra l'aide de la colonie des *Messageries Maritimes* (localisée au hameau de Cornu).

De Maurice Sergent à Monsieur le président de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, le 12 mai 1969,

[...]Les divers sondages effectués depuis lors par une équipe restreinte dont je fais partie doivent s'amplifier cette année grâce à une subvention que le Conseil général du Jura a bien voulu accorder à l'instigation de son président, M. André Socié, et en plein accord avec la préfecture. Nous envisageons l'implantation pour trois semaines environ, au mois d'août, d'une équipe de dix à vingt jeunes gens qui camperont sur le territoire de la commune et travailleront sous la direction de M. Berthier, de M. Edeine et de M. Potier. Mais un problème se pose aux organisateurs [...] Si le logement de cette équipe de jeunes gens sous la tente ne présente pas de difficulté, il n'en est pas de même pour la nourriture, aucune cantine n'existant dans la région. Nous nous sommes demandé si, moyennant naturellement la rémunération du service rendu, ce petit groupe pourrait trouver auprès de la colonie des *Messageries Maritimes* installée à Chaux-des-Crotenay le concours d'intendance dont il aurait besoin pour la confection de ses repas.[...] [01939]

- Recherche de financement et de mécénat : ce fut aussi une préoccupation annuelle récurrente. Le Conseil général du Jura accordera de petites subventions à plusieurs reprises. André Berthier recherchera aussi le soutien de mécènes, et s'adressera entre autres à la *Société Française des Pétroles Algériens*, à la *Fondation du Mécénat*, à *Rhône-Poulenc* par l'intermédiaire de M. Mercier (cousin du PDG).

D'André Berthier à M. Mercier (fils de Gustave Mercier), le 18 avril 1970

Cher Monsieur et ami,
[...] Je reste aussi préoccupé par mes recherches concernant Alésia. M. le ministre Michelet m'a fait obtenir une autorisation de fouilles, mais les compressions budgétaires ne sont pas favorables à l'octroi de crédits importants. Nous avons donc pensé nous adresser à l'aide privée en sollicitant le concours de quelques grandes sociétés. C'est ainsi que j'ai eu une promesse du côté de la Société Française des Pétroles Algériens. Sous l'expresse réserve que cette démarche ne devrait en rien vous gêner, puis-je vous demander s'il vous serait possible de toucher votre cousin, M. Baumgartner (PDG de Rhône-Poulenc) ? Vous savez que c'est au Musée Gustave Mercier que la découverte a été faite et si celle-ci était confirmée, cela rejaillirait sur Constantine.[...] [02276]

La *Compagnie Française des Pétroles* (Algérie) répond favorablement le 15 mai 1970

[...] Notre Compagnie accepte bien volontiers de répondre favorablement à l'appel que vous lui adressez dans votre lettre du 19 mars. Elle vous demande de trouver dans cette réponse l'expression de ses remerciements pour l'aide que

vous voulez bien apporter gracieusement à la rédaction de son journal d'entreprise, en fournissant de très intéressants articles sur les antiquités en Algérie. Nous donnons en conséquence l'ordre à notre service financier de virer à votre compte bancaire à la Société générale à Paris la somme de 2 000 francs. Nous souhaitons que votre participation vous aide à poursuivre vos travaux pour lever le doute sur la localisation de la véritable Alésia et serions heureux, le moment venu, de pouvoir informer notre personnel des résultats de vos intéressantes recherches par la voie de notre journal d'entreprise. [...] [02278]

La société *Total Algérie* répondra favorablement le 19 février 1973 par un versement de 3 000 dinars.

- Communication auprès des habitants locaux à la fin de chaque été : elle était indispensable pour Berthier, une sorte de remerciement pour leur contribution et leur motivation. Il avait à cœur de restituer, sous forme de conférence tenue à Chaux-des-Crotenay ou à Champagnole, les travaux de l'été et de tenir informé le public de l'évolution de son hypothèse. La presse se faisait ainsi l'écho de ces grands moments de partage. [01687].



Face à l'assistance : André Berthier et Bernard Edeine

« ... Des fleurs sur le bord du chemin »

Cette aventure commencée à Constantine en 1963, même semée d'embûches, a heureusement apporté son lot de joies et de satisfactions. Quelques fouilles et prospections ont pu avoir lieu, beaucoup moins qu'il n'aurait été souhaitable mais suffisamment pour révéler la richesse archéologique du site et encourager Berthier et ses équipes à poursuivre avec ténacité. Parmi ces moments intenses, celui évoqué par cette carte postale de Chaux-des-Crotenay qu'André Berthier adresse, le 22 août 1964, à son ami Jean Pernot et par laquelle il lui annonce que les difficultés administratives sont maintenant réglées (*feu vert*) et que les travaux pourront commencer la semaine suivante (le 26 août de fait).

Ou bien encore, la réponse de Fausto Levi, directeur de l'Archéologie de Naples, le 10 février 1981, qui indique à André Berthier que des clefs identiques à la clef antique trouvée en combe de Crans en 1980 étaient en usage à Pompeï en 79 ap. J-C. La clef de Crans peut ainsi être datée du I^{er} siècle de notre ère (au plus tard). [03354]. L'expertise de cette clé sera confirmée par le musée *le Secq des Tournelles* de Rouen.

Il Soprintendente Archeologo
Napoli

Napoli, il 10.2.1981

Egregio Professore,

risponde purtroppo in ritardo, e me ne scuso, alla Sua richiesta del 22.10.1980.

Riguardo il Suo ritrovamento di una chiave romana nel Jura, quasi sicuramente non esiste una tipologia, ma posso assicurarLe che erano in uso a Pompei nel 79 d.C. esemplari di chiavi del tutto simili a quello da Lei ritrovato.

Propenderei quindi a datare il Suo esemplare al I sec.d.C.

Nella speranza di aver pienamente soddisfatto i Suoi dubbi al riguardo, Le invio i più cordiali saluti

Antonio Berni



EN AVION AU-DESSUS DE ...
3 - CHAUX DES CROTEMAY (Jura)
Les Héris et le Château.

Chers amis
Nous n'avons pas de
difficultés administratives mais
présentement n'ayant plus
travaux à faire, le point
indiqué sur le plan est
devenir possible.
Tout va bien pour
l'instant. Je suis
resté en Jura pour le
moment de la semaine

Nous et Madame Lenoir
M. Guyon Vellez
(Groupe Ouvrier)

2988₆₁

Édition LAPIE - SAINT-MAUR - 125 bis, rue Garibaldi
Vente libre photo au bromure. Reproduction interdite.

Vicissitudes, désappointements mais toujours l'espoir

Trente ans après la découverte d'André Berthier, le déroulement des campagnes devint chaotique : rivalités, dissensions internes, essoufflement des équipes et des motivations dû à une certaine déception devant les résistances administratives et la difficulté à faire triompher la cause. Les résultats des sondages aux Étangs de Crans, faisant ressortir la superposition d'un horizon archéologique allant de la période médiévale à une occupation gallo-romaine avérée, engendre de sérieuses frictions au sein de l'équipe de fouilleurs. La création, en 1980, de l'association A.L.É.S.I.A. (Association Lemme Et Saine d'Intérêt Archéologique), présidée jusqu'en 1993 par Jean-Yves Guillaumin, avait pourtant apporté un souffle nouveau aux

travaux des équipes Berthier. Mais André Berthier, fatigué, ne semble plus en mesure de réguler les humeurs des uns et des autres et en 1993, suite à une crise ouverte, les travaux de fouilles ou de sondages sont définitivement interrompus. Au cours des années 1993-2000, sous la présidence de Jacques Berger, l'association A.L.É.S.I.A. tente de repartir sur de nouvelles bases mais d'autres complications surgissent au niveau de l'environnement associatif autour de l'aventure Berthier (*Institut Vitruve, Vercingétorales*).

Depuis 2017 se développe, avec succès, de nouvelles investigations (étude de territoire basée sur la technologie LiDAR). L'évocation du 20^e anniversaire de la mort d'André Berthier peut-elle réactiver l'espoir que de nouvelles fouilles apportent une lumière réelle et objective sur ce que renferme ce territoire qui lui était devenu si cher ?



Laissons à André Berthier le soin de conclure ...

Entre le moment où fut faite la découverte cartographique et celui où je pus constituer un dossier archéologique crédible, une vingtaine d'années s'écoulèrent. Durant ce temps, j'eus à me heurter à des buissons pleins d'épines, avec l'hostilité farouche à laquelle je fus en butte, mais je pus aussi cueillir des fleurs sur le bord du chemin, avec les amitiés qui se nouèrent et les collaborations qui vinrent m'assister et m'encourager. [...] Dire qu'il y eut entre tous les chercheurs une même émulatio est faible ; il vaut mieux parler d'enthousiasme, suscitant un excellent climat d'entente et d'amitié. [...] Nous avons été débordés par la richesse en vestiges du site qui, loin d'être un « désert » archéologique, s'est montré d'une générosité qui n'était pas soupçonnable. Or, au lieu d'avoir épuisé tous les secrets et toutes les possibilités, nous nous sommes rendus à l'évidence que la recherche ne faisait que débuter et serait œuvre de longue haleine⁴.